

# LE BIEN PUBLIC – 9/10/2024

## Trois saints ont retrouvé leur lustre d'antan

Une petite cérémonie s'est déroulée samedi matin en l'église Saint-Pierre de Chaignay, à la suite de la restauration de trois statues datant des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

Cyrill Bignault –



*Marie-Ange Chaume-Lagoutte, membre du comité patrimoine culturel et naturel de Chaignay, a présenté les trois statues restaurées. Photo C. B.*

Elles sont trois. Trois statues de saints, saint Louis, datant du XVII<sup>e</sup> siècle, saint Bénigne et saint Évêque (ces deux dernières datent du XVIII<sup>e</sup> siècle), à être au centre des attentions, samedi, en l'église Saint-Pierre de Chaignay. Ces trois statues, qui appartenaient au mobilier de l'ancienne église romane du village, ont été réinstallées après leur restauration qui a coûté 7 232 € (HT).

## Trois ans et demi pour avoir une réponse favorable

« L'état de conservation de ces statues était très médiocre », a raconté Marie-Ange Chaume-Lagoutte, membre du comité patrimoine culturel et naturel de Chagnay. Un inventaire global du mobilier de l'église a alors été réalisé avec l'aide de Bernard Sonnet, conservateur des antiquités et objets d'art de la Côte-d'Or.

En août 2019, une liste d'objets et de mobilier a été déposée à la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) en vue de leur inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. En février 2023, la réponse favorable de la Drac a permis d'entreprendre la restauration des trois statues, un travail réalisé par l'entreprise L'Art et la Matière, de Marsannay-la-Côte, dirigée par Isabelle Maquaire.

## Une souscription publique

À noter aussi qu'une souscription publique a été ouverte en octobre 2023, en partenariat avec la Fondation du patrimoine. En octobre 2023, un récital à l'église, donné par l'ensemble vocal Polyphonia, a permis de récolter 650 €. Les travaux de restauration ont débuté en janvier dernier et se sont achevés en juillet.



*André Liotard, maire de Diénay, Laïc, mais membre du comité paroissial, a béni les trois statues en l'absence du père Albert Zougrana. Photo Cyrill Bignault*

« C'est notre troisième campagne de restauration pour nos statues et nos icônes », a rappelé le maire Gilles Biancone. « Il en restera une, celle de saint Jean, ainsi que nos bâtons de processions (au nombre de 6, ndlr) ».

Samedi, les statues ont été bénies par André Liotard, maire de Diénay, mais également membre du comité paroissial.

Étaient présents le sénateur Alain Houpert, les conseillers départementaux Catherine Louis et Charles Barrière, le président de la Covati Luc Baudry, Jean-Christophe Bonnard, délégué régional de la Fondation du patrimoine.



## En chiffres

- ▶ Les trois statues sont en bois polychromé.
- ▶ La restauration de saint Bénédict, datant de XVIIIe siècle, a coûté 1 396,56 € (HT),
- ▶ Celle de saint Évêque, datant du XVIIIe siècle également, 1 639,44 € (HT),
- ▶ Enfin, la statue de saint Louis, datant, elle, du XVIIe siècle, a nécessité 2 246,64 € (HT) de travaux de restauration.
- ▶ À noter aussi que deux socles en chêne ont été confectionnés par des bénévoles et leur fixation a coûté 1 950,16 € (HT).
- ▶ Concernant les subventions, le conseil départemental a débloqué 1 446,56 € (HT), soit 20 % des montants, dans le cadre de son plan Marshall-Patrimoine protégé Côte-d'Or 2023, l'État, via la Drac (Direction régionale des affaires culturelles), a déboursé 2 893 € (HT), soit 40 %, et les dons, gérés par la Fondation du patrimoine, ont atteint 2 893,24 € (HT). Il reste un reliquat de 729,03 € « qui servira pour un autre projet », a précisé le maire Gilles Biancone